

# Séminaire de travail

sur les **pratiques sociales** des jeunes  
issus des quartiers populaires

jeudi 5 mars 2009



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



SAINT-ETIENNE  
**métropole**

**epures**  
l'Agence d'urbanisme  
de la région stéphanoise







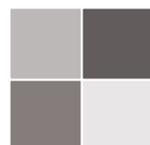
# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| <b>Introduction</b> .....                                      | 5  |
| <b>Programme de la journée</b> .....                           | 8  |
| <b>Séance plénière d'introduction</b> .....                    | 8  |
| <b>Ateliers de travail : restitution</b> .....                 | 9  |
| 1. Atelier sur les pratiques numériques des jeunes .....       | 9  |
| 2. Atelier sur les jeunes et la culture .....                  | 13 |
| 3. Atelier sur les jeunes et l'engagement dans un projet ..... | 16 |
| 4. Atelier sur le rapport des jeunes à l'espace public .....   | 19 |
| 5. Atelier sur les jeunes et les conduites à risque .....      | 21 |
| <b>Conclusion</b> .....  | 25 |

Synthèse

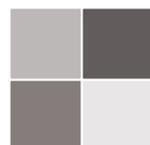




# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

# Synthèse





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

## Introduction

Dans le cadre de sa compétence « Politique de la ville » : fonction ressources et mise en réseau des acteurs, Saint Etienne Métropole a souhaité identifier et mieux comprendre les nouvelles pratiques sociales des jeunes issus des quartiers prioritaires afin d'adapter les réponses en matière d'action publique et de comprendre dans quelle mesure leurs attitudes font évoluer les pratiques professionnelles des acteurs de terrain.

Les clichés négatifs dont la jeunesse fait l'objet interrogent. On parle trop souvent des problèmes que posent certains jeunes et moins des problèmes qui se posent à eux. La jeunesse est une ressource pour l'avenir de la société... Dans cette période de désordre économique et social qui perturbe les adultes nous devons redoubler d'attention envers la jeunesse et soutenir les acteurs qui œuvrent auprès d'elle.

Au niveau professionnel la question des adolescents est trop souvent morcelée par secteurs d'interventions, il nous faut développer une réelle dynamique de prise en compte globale de la jeunesse en levant les stigmatisations et en décroissant les interventions. C'est pourquoi nous avons proposé de débiter une réflexion locale en réseaux interinstitutionnels.

**C'est autour de ces problématiques que Saint-Etienne Métropole situe les enjeux de ce séminaire.**

**Pour accompagner la communauté d'agglomération une étude a été confiée à l'Agence d'urbanisme Epures.** Il s'agit de mesurer et comprendre les évolutions des comportements des jeunes, connaître les interrogations du tissu social, valoriser les démarches existantes et proposer des réponses innovantes.

Cette étude, qui ne relève pas de l'ampleur d'une étude sociologique, a utilisé l'enquête partagée comme méthode de travail et a pris appui sur trois territoires : la Ville de Saint-Etienne, à travers les quartiers Sud-Est, la vallée du Gier, à travers le quartier centre-ville de Saint-Chamond et la vallée de l'Ondaine, à travers le quartier de Layat-Bas Mas à Firminy.

A ce titre, je tiens à saluer, en tant que membre du conseil d'administration d'Epures, le rôle innovant de l'agence sur les thématiques sociales : la santé, les liens sociaux, la jeunesse. Cette approche qualitative enrichit l'observation sociale traditionnelle, basée sur des éléments chiffrés. Elle permet aussi la création d'espaces de réflexion et de débats pour les professionnels et les élus dont nous mesurons tous l'importance.

Synthèse





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

**Du point de vue méthodologique, afin de suivre la mise en place de cette étude, un groupe d'appui technique a été constitué.** Ce groupe de travail s'est réuni pour proposer les orientations de l'étude et engager la dynamique partenariale des propositions d'actions qui en découleront. Il s'agit pour la communauté d'agglomération de construire une vision partagée de la réalité sociale du territoire en lien avec nos partenaires institutionnels : l'Etat (à travers la Direction de la Jeunesse et des Sports, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et l'Éducation Nationale), le Conseil Général à travers ses services de protection de la jeunesse et la Caisse d'Allocations Familiales.

Le groupe d'appui est composé des représentants :

- de Saint-Etienne Métropole et de ses trois territoires (Saint-Etienne, Gier, Ondaine)
- de la Préfecture
- de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS)
- du Conseil Général
- du collectif « loisirs des jeunes stéphanois »
- des associations de prévention : l'Association gestion Action Sociale Ensembles Familiaux (AGASEF) et L'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA)
- de l'observatoire social des jeunes de la Ville de Saint-Etienne.

**La démarche retenue est celle d'une étude-action. Quatre étapes ont été identifiées.**

La première étape a été la réalisation d'une enquête qualitative prenant appui sur l'étude menée par l'observatoire social des jeunes dans les quartiers de la ville de Saint-Etienne, complétée par des entretiens dans les quartiers ciblés de la vallée de l'Ondaine et de la vallée du Gier.

La deuxième étape visait à repérer et étudier quelques actions innovantes et réussies, en relation avec les problématiques identifiées par l'enquête, sur d'autres territoires.

La troisième étape a pris corps le 5 mars 2009 autour d'un forum d'échanges avec les élus de l'agglomération et plus spécifiquement ceux qui ont en charge les politiques jeunesse et l'ensemble des professionnels qui travaillent sur ces questions. Ce forum nous a donné l'occasion :

- de mettre en partage les expériences d'actions innovantes repérées en lien avec les problématiques identifiées au cours de l'enquête. Il ne s'agit pas de les considérer en recettes toutes prêtes mais en support pour une traduction locale.
- de mobiliser l'expression de tous afin d'imaginer ensemble les réponses locales à expérimenter. Mais on ne part pas de rien : notre territoire est dynamique, il a déjà fait ses preuves, il s'agit aujourd'hui de conjuguer les efforts et les innovations.

La quatrième étape prendra corps à l'issue du forum, elle constituera l'approche expérimentale avec la définition d'orientations dans le cadre de l'appel à projet du CUCS.





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

## Les thématiques qui ont été explorées sont les suivantes :

- l'engagement des jeunes et la pratique de leur citoyenneté. Comment peut-on permettre aux jeunes d'être acteurs de la cité ?
- la santé mentale des jeunes et les conduites addictives. Comment la reprise de confiance en soi évite les comportements déviants ?
- la pratique du numérique peut-elle être un moyen d'ouverture aux autres et au monde ? Comment peut-on accompagner les jeunes dans ce sens là ?
- les pratiques culturelles des jeunes comme modes d'expression. Comment l'art peut-il contribuer au développement de l'esprit critique ? Comment intégrer et mieux reconnaître la diversité culturelle ?
- les jeunes et l'espace public. Comment l'espace public peut devenir espace de vie permettant les rencontres, entre jeunes ou intergénérationnelles ?

Enfin, je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à l'organisation de ce séminaire : les membres du groupe d'appui par leur investissement soutenu, les techniciens de la Ville de Saint-Etienne, l'agence d'urbanisme Epures, le personnel de Saint-Etienne Métropole. Je remercie également les intervenants qui ont accepté de venir témoigner ainsi que tous les participants de la journée pour leurs contributions à cette réflexion et à ce travail qui s'engage.

Marie-Odile Sasso  
Vice-présidente à l'insertion, l'emploi et la politique de la ville.

Synthèse





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

## Programme de la journée

|       |   |
|-------|---|
| 9h    | Accueil des participants                        |
| 9h30  | Séance plénière d'introduction                  |
| 10h45 | Ateliers thématiques                            |
| 12h15 | Repas   |
| 13h30 | Reprise des ateliers thématiques                |
| 15h15 | Pause   |
| 15h30 | Séance plénière de restitution et de conclusion |
| 17h   | Clôture   |

## Séance plénière d'introduction

La séance plénière s'est déroulée en trois temps :

- un mot d'accueil par Marie-Odile Sasso, Vice-présidente à l'insertion, l'emploi et la politique de la ville
- une présentation de l'étude qualitative sur les pratiques sociales des jeunes réalisée en 2008 par Claire-Marie Thibault, agence d'urbanisme Epures

*Le contenu de l'étude est accessible via le rapport d'étude et le power point de présentation présents sur le site de Saint-Etienne Métropole.*

- une présentation de la journée par Martine Maras, Saint-Etienne Métropole.

Synthèse





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

## Ateliers de travail : restitution

### 1. Atelier sur les pratiques numériques des jeunes

#### Introduction

Cet atelier a rassemblé des professionnels issus de la prévention spécialisée, des Missions Locales, des centres sociaux, des Bureaux Information Jeunesse, des Maisons des Jeunes et de la Culture, des mairies, de l'association Zoomacom. Une élue, le responsable du service politique de la ville de l'agglomération et un chargé d'étude d'Epures étaient également présents.

La question centrale de l'atelier était : en quoi les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) modifient-elles l'accompagnement éducatif de la jeunesse ?

#### L'expérience de la Cyberbase de Bron

Présentation de la Cyberbase : c'est un espace numérique pour particuliers (séniors, ados, demandeurs d'emploi, demandeurs d'asile, public en rupture...) et un pôle ressource pour les professionnels. La Cyberbase propose des interventions auprès des acteurs du territoire qui encadrent des publics (accompagnement de projets par l'exploitation de l'outil multimédia).

Le propos de l'intervenante est que le multimédia est avant tout un outil au service d'un projet éducatif pour accomplir la mission de la MJC Louis Aragon, association issue des mouvements d'éducation populaire.

Comme tout autre projet, l'accompagnement des jeunes nécessite une réflexion sur la méthodologie. Ainsi l'usage du multimédia est un moyen pour répondre à une mission et à des objectifs, il ne doit pas faire l'économie du questionnement sur le sens de la démarche. C'est l'exemple de la Fédération Léo Lagrange qui a interpellé la MJC pour réfléchir sur l'usage bénéfique que peuvent faire les jeunes du multimédia. L'idée de réaliser une vidéo semblait porteuse, attractive et valorisante. La volonté de départ était de travailler sur l'éducation aux pratiques du multimédia pour que les jeunes maîtrisent les techniques. Au terme de quelques échanges, une réflexion plus approfondie sur le contenu du projet a été formulée laissant les questions techniques en second plan. La réalisation d'une vidéo, idée pour attirer et intéresser les jeunes, a permis aux accompagnateurs d'aborder avant tout les questions de l'assiduité des jeunes dans leur engagement, leur mobilité, leur comportement à l'extérieur, leur capacité à travailler ensemble, à s'écouter, à prendre la parole... Les porteurs du projet (la MJC et Léo Lagrange) ont constaté chez le public ciblé, des difficultés de mixité des genres et de mobilité.

Synthèse





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

Malgré tout, le projet a mobilisé un petit groupe de sept jeunes dont une majorité de garçons. Les quelques filles qui ont participé se sont investies ponctuellement. Le thème des discriminations qui a été retenu pour la réalisation de la vidéo était un choix des jeunes, au cœur de leurs préoccupations.

Après une approche théorique peu concluante, la pédagogie s'est recentrée sur la pratique des jeunes, en les rendant acteurs des conditions de la mise en œuvre du projet :

- mise en place d'un scénario
- éducation à l'image (l'émotion suscitée chez le spectateur, le message à faire passer)
- sensibilisation au cadre juridique (rappel à la Loi, droit à l'image, propriété intellectuelle d'une œuvre, condition d'exploitation de contenus trouvés en ligne)
- prévention par rapport à la mise en ligne d'une image (diffusion d'une œuvre...)
- techniques de prise de vue.

Au terme d'une longue hésitation et aux vues de la qualité du résultat du travail, les jeunes se sentant très valorisés, ont finalement accepté fièrement de le diffuser.

En conclusion de la présentation du projet, Caroline Galumbo nous explique que la démarche de cette expérience a permis à des jeunes d'avoir une démarche de recherche, de stimuler leur esprit critique, d'approfondir leurs connaissances sur le plan technique de la vidéo, et de modifier leurs représentations sur le thème des discriminations.

Quant à la diffusion de la vidéo, cela a permis aux jeunes de réfléchir sur la cohérence entre les différents canaux exploités et les valeurs portés dans un projet d'Education Populaire. De plus, leur participation à un festival régional de vidéo a apporté une plus-value et un réel recul sur leur investissement.

## Constats

Les premiers échanges de l'atelier ont porté sur les pratiques et les risques que couraient les jeunes avec l'usage d'internet puis sur la nécessité pour l'action publique de travailler aux côtés des parents et des professionnels. Les participants ont ensuite abordé la question de la place du technicien dans le projet et de son niveau d'expertise, et enfin des types de ressources présentes sur le territoire.

### L'accompagnement des jeunes

En ce qui concerne l'accompagnement des jeunes, sachant qu'ils utilisent aujourd'hui simultanément le téléphone portable et Internet pour s'informer et communiquer, il est plus judicieux de partir de leurs pratiques pour susciter chez eux le désir de réaliser des projets.

Selon une étude, la création d'un blog qui connaît un franc succès chez les 8-19 ans (38%), est un bon exemple pour engager avec eux une réflexion sur leur rapport à l'image (les postures prises par les filles sur les photos...). L'accompagnement des pratiques consiste également à les éduquer à l'information, c'est-à-dire savoir vérifier la véracité de





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

l'information et la fiabilité des sources. En effet, les jeunes sont à la merci d'un flux d'informations pas toujours adaptées voire dangereuses. Mais si Internet présente des risques, il présente aussi certains avantages comme la capacité à coproduire du contenu (blogs, Wikipédia...), donc à rendre les jeunes acteurs de l'information. Les jeunes s'instruisent mutuellement en formant des communautés (certains font même leurs devoirs scolaires via la messagerie), et créent ainsi leur monde alors que leurs parents sont encore souvent sur un modèle d'apprentissage magistral. Contrairement aux représentations dues à la relation virtuelle, Internet crée du lien social.

Alors comment travailler avec des parents dépassés dont les enfants maîtrisent bien mieux l'accès au multimédia ?

## Le travail avec les parents

Effectivement, ne faut-il pas accompagner les parents, en particulier ceux qui sont en situation d'illettrisme voire d'analphabétisme, sachant que l'outil multimédia peut offrir des potentialités culturelles intéressantes et un moyen de lutter contre l'échec scolaire.

Malheureusement le constat est que les parents se mobilisent difficilement lorsqu'une action de sensibilisation sur l'utilisation que font les enfants de l'ordinateur est proposée. Une solution pourrait être d'intervenir directement dans les espaces d'accueil tels que les lieux d'accueil de la petite enfance. L'accompagnement ne se limiterait pas uniquement à une information mais à une formation des parents à l'usage du multimédia.

## La place du technicien dans le projet et de son niveau d'expertise

Mettre en place des cycles de formation des parents nécessiterait une forte volonté chez les partenaires professionnels, enseignants et éducateurs, de coopérer avec l'animateur multimédia et de se former sans pour autant devenir un expert des pratiques numériques, mais avoir un minimum de compétences en faisant de la veille. Il faut bien entendre que l'animateur n'est pas seulement un technicien. Il doit prendre part au projet dès sa conception pour que son action réponde à des objectifs pédagogiques et éducatifs comme nous l'avons vu dans l'exemple présenté au début de l'intervention.

## **Questions de fond**

Avant d'engager un débat, il est proposé aux participants de l'atelier un diaporama présenté par Yoann Duriaux de l'association Zoomacom. Ce diaporama a été conçu et élaboré avec le Réseau Départemental de l'Action Cyber-Loire (RDAC) pour renseigner les élus des communes et des communautés de communes de la Loire sur la place du numérique dans notre société.

Dans un premier temps, il est fait un état des lieux. Les pratiques numériques concernent des problématiques transversales (emploi, jeunesse, culture, éducation, formation, écologie...). Il y a 348 millions d'utilisateurs en Europe, soit 43.4% de la population. L'informatique recense 220 métiers. En France, depuis 1995, l'action publique a surtout soutenu les demandes d'équipement en laissant se multiplier le nombre de labels, alors que la dynamique de l'outil multimédia tient essentiellement au travail de la personne qui l'anime. Beaucoup de lieux se sont retrouvés ainsi avec du matériel et des animateurs en





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

contrat précaire, avec une formation insuffisante et un manque de reconnaissance. Il a été constaté également un manque de culture commune entre les divers espaces numériques lié à la difficulté d'avoir une vision globale des pratiques. Quant à l'usager, sa demande d'accéder à l'outil a évolué vers un désir de consommer des services.

De ces constats, est née une volonté de dynamiser ces diverses pratiques souvent isolées avec un principe d'intelligence collective qui facilite la résolution d'un bon nombre de difficultés. Il s'agit de créer des communautés apprenantes à l'échelle des territoires dont les liens doivent se baser sur le partage des expériences et l'échange des pratiques professionnelles. Cela pourrait favoriser la création d'une filière de compétences.

Les conditions de la mise en œuvre d'un projet de réseaux avec une dynamique de territoire fondée sur la coopération sont qu'il faut d'une part que les financeurs acceptent de renforcer les moyens destinés au recrutement des animateurs (le centre social de Lorette est équipé mais n'a pas d'animateur pour faire vivre son parc informatique), et à leur qualification, d'autre part que les employeurs accordent du temps à leurs animateurs multimédia pour faire vivre des espaces de collaboration, même si cela ne leur apporte pas une plus-value directe. Est-ce un enjeu pour les responsables de former leurs équipes sachant que les TIC peuvent permettre de gagner du temps et de l'efficacité dans le travail et que les publics qu'ils accompagnent bénéficieront de leurs connaissances (la fracture numérique ne fait qu'augmenter la fracture sociale ; aujourd'hui, beaucoup de démarches administratives se font en ligne et un manque de maîtrise de l'outil ne favorise pas l'autonomie) ? Il faut également rendre identifiable l'offre dans le département (il existe une cartographie sur le site du RDAC) pour que les acteurs puissent travailler avec les structures ressources et bien orienter leurs publics.

## Expériences sur le territoire de Saint-Etienne Métropole

Création d'un journal porté par l'ADSEA pour renforcer les liens entre les jeunes du quartier de Montreynaud et mieux faire connaître leurs initiatives et leurs demandes. Le journal a été réalisé et diffusé par les jeunes eux-mêmes dans toutes les boîtes aux lettres sous sa version papier. Le projet doit évoluer vers une version en ligne. Il a été évoqué la difficulté de coopérer avec l'espace numérique référent du quartier, malgré leur sollicitation. Le porteur du projet a dû se tourner vers un intervenant extérieur pour l'accompagnement technique. La problématique soulevée au-delà de la question de l'accompagnement éducatif des jeunes était la difficulté de dynamiser un partenariat local.

Suite au constat d'une baisse permanente de fréquentation de son Point-Cyb, le Bureau Information Jeunesse de Saint-Chamond a décidé de proposer des initiations à l'usage du multimédia. Cette action trouve sa pertinence dans le fait que les nombreux usagers du Point-Cyb s'étant équipés ces dernières années se retrouvent souvent désemparés face aux nécessités techniques que l'outil impose. Mais, sans grande surprise, ses ateliers d'initiations sont fortement investis par un public de jeunes retraités. Il est plus difficile d'attirer les jeunes. Caroline Galumbo témoigne de ces mêmes difficultés, et ajoute qu'une communication appropriée aux supports qu'exploitent les jeunes (envois de SMS,





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

distributions de flyers à la sortie des écoles, exploitation de réseaux pour activer le bouche à oreille, articles dans la presse locale...), ainsi que l'élaboration de projets au cœur de leurs désirs et de leurs préoccupations ont permis à la Cyberbase de BRON d'accueillir au bout de trois années des jeunes plus régulièrement.

## 2. Atelier sur les jeunes et la culture

### Introduction

La composition de l'atelier a reflété une grande diversité institutionnelle et associative. Les participants ont débattu autour du sens de la culture, de la relation avec les grands équipements culturels, de l'accompagnement des jeunes et de la reconnaissance de leurs pratiques.

Le terme « **culture** » recouvre de plus en plus un sens ethnologique, généralement partagé par les universitaires et le monde politique. C'est le cas de cette définition adoptée par l'UNESCO, lors de la conférence mondiale de Mexico sur les politiques culturelles. (26 juillet- 6 août 1982) :

*« Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».*

La culture est donc **ce qui caractérise une société, un groupe social** ; elle inclut des croyances, une langue, des règles, des usages, des pratiques sociales et artistiques, ainsi qu'un système de transmission ; elle implique en effet une certaine permanence historique (au contraire de la mode dont une des caractéristiques est l'éphémère).

Dans le droit fil de cette définition, **pratiques sociales et pratiques culturelles sont synonymes** et toute activité propre à un groupe social peut être considérée indifféremment comme une pratique sociale ou une pratique culturelle. La pratique sociale répondant à des règles, à des normes partagées par un groupe, est en soi un élément constitutif d'une culture voire d'une sous-culture, elle-même participant du fonctionnement de la culture qui l'englobe.

Aller à l'école, participer au fonctionnement ou aux activités d'une association, d'un club de foot, à la vie d'un syndicat avec chacun des modes de fonctionnement et des règles propres mais en cohérence avec la société sont autant de pratiques sociales ou de pratiques culturelles.

Parmi les pratiques culturelles, **l'art et les pratiques artistiques** occupent une place particulière, en raison de la référence à la création, à l'esthétique, à une certaine culture qui serait réservée, celle de l'élite, des musées, des émissions de France Culture... Pourtant de





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

nouvelles classes sociales s'approprient ces pratiques liées à la danse, aux arts plastiques, à la musique, etc. Elles les font leurs, elles les font évoluer.

Ce sont ces pratiques artistiques, culturelles ou (et) sociales qui nous intéressent aujourd'hui, parce qu'**elles ont un rôle dans le développement de l'individu et dans la socialisation des personnes**. Qu'elles soient autonomes ou encadrées, **elles s'inscrivent résolument dans une démarche d'éducation populaire**.

## L'expérience de la Ville de Lyon : politique culturelle et accessibilité

Présentation de Marc Villarubias, chef de Mission Coopération Culturelle à la Ville de Lyon. La coopération culturelle a été engagée depuis longtemps sur la Ville à travers les dispositifs contractuels : les DSQ (Développement Social des Quartiers), les contrats de ville et aujourd'hui le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale).

La logique de quartier (à l'époque, zonage de quartier) a été déclinée à l'échelle de la Ville. Une méthodologie d'intervention a été développée à partir d'un projet de territoire, avec des axes thématiques :

- mémoire et trajectoire
- insertion professionnelle et culture
- les cultures urbaines
- la culture numérique
- la prise en compte de la diversité
- la place de la culture dans le renouvellement urbain.

Différents outils ont été mis en œuvre :

- la charte de coopération culturelle, qui a nécessité un travail de plus de trois ans avec l'ensemble des acteurs, institutionnels et associatifs
- le travail en réseau pour une cohérence de l'intervention territoriale et par thématique.

## Questions de fond

Quel accès à la culture favoriser pour les jeunes ? Comment prendre en compte et reconnaître les pratiques culturelles actuelles ?

Comment construire une politique culturelle en direction des jeunes si Saint-Etienne Métropole n'a pas la compétence culturelle ?

Comment prendre en compte la diversité culturelle ?

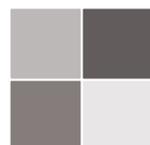
Comment renforcer l'articulation entre institutions culturelles et éducation populaire ?

Comment assurer l'accompagnement culturel et artistique des jeunes ?

## Expériences sur le territoire de Saint-Etienne Métropole

Des jeunes, du groupe de hip-hop « Prise de Conscience », se sont constitués en association et proposent des formations artistiques aux amateurs et professionnels.

A la Ricamarie, des chantiers d'accueil ont été mis en place autour de la programmation culturelle. On propose à des jeunes issus de la prévention spécialisée de participer à des tâches (accueil du public lors des spectacles, préparation du buffet des artistes...)





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

A Rive-de-Gier :

- décentralisation des spectacles dans le cadre du dispositif « comédie des villes »
- action partenariale conduite avec les centres sociaux de proximité permettant la réalisation d'une fresque sur le lien entre la rue et le théâtre.

A Saint-Etienne :

- le dispositif « Tickets mixtes »
- action culturelle sur le quartier sud-est de Saint-Etienne ; théâtre de Beaulieu qui favorise la présence d'artistes en milieu scolaire
- le festival des arts burlesques avec une action spécifique en direction des jeunes : la parade burlesque
- Artotek : mise à disposition d'œuvres réalisées par les artistes chez les habitants pour qu'ils puissent les exposer : favorise le lien social
- MJC des Tilleuls : conception d'affiches de figures de danse évoquant l'univers des jeunes et montage d'un spectacle de danse donnant lieu à une représentation dans un équipement de l'agglomération.

## Propositions

Une douzaine de propositions ont été évoquées :

- réaliser un inventaire de tout ce qui existe en terme de projets, vie artistique et formation des jeunes
- élargir le dispositif « Tickets mixtes » à l'ensemble de l'agglomération ; prévoir l'accompagnement des jeunes vers les équipements culturels qui leur sont ouverts (selon les éducateurs et animateurs, les jeunes auraient tendance à n'utiliser que les tickets de transport et de sport ; cependant une étude menée par la Ville de Saint-Etienne montrerait le contraire). Cela permettrait un élargissement de l'offre accessible aux jeunes (large choix sur la panoplie de l'agglomération), une décentralisation de la culture, un brassage des participants aux manifestations culturelles, un meilleur accès à l'offre de proximité (pour les jeunes qui ne peuvent se déplacer, les spectacles de leur propre commune leur seraient facilement accessibles) et enfin une reconnaissance des acteurs culturels de proximité
- faire connaître l'ensemble des outils d'accès à l'offre culturelle : tickets mixtes, ciné-pass, carte EMRA...
- mettre en place de véritables plateformes de projet portant sur l'action culturelle, à la fois pour les jeunes (pour favoriser leur expression, leur parole) et pour les acteurs culturels associatifs et institutionnels de l'agglomération.
- décentraliser la culture par le biais des institutions et équipements culturels
- créer un événement participatif et festif à l'image de la biennale de la danse sur la Ville de Lyon
- contribuer à la formation des acteurs socio-culturels, qui évoluent régulièrement, notamment pour qu'ils puissent être en mesure de reconnaître les attentes des jeunes, de les aider à développer leurs initiatives
- continuer à soutenir et accompagner les projets des jeunes eux-mêmes, à travers les dispositifs existants (envie d'agir, défis jeunes, solidarité internationale...)
- sortir les œuvres de leurs murs

Synthèse





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

- faire des conventions d'objectifs pour favoriser l'émergence de projets dans les quartiers
- créer une charte de la coopération culturelle (pour favoriser les passerelles entre structures socio-culturelles et culturelles)
- mettre en œuvre un projet artistique à l'occasion de la gratuité des musées les premiers dimanches du mois.

### 3. Atelier sur les jeunes et l'engagement dans un projet

#### Introduction

Les débats ont porté sur l'engagement des jeunes et sur la place des personnes qui accompagnent ces jeunes dans l'engagement. Les participants étaient essentiellement issus des structures d'éducation populaire et d'éducation spécialisée.

L'**engagement des jeunes** dans un projet diffère en fonction de l'âge de la personne mais généralement il répond à un problème identifié et à une volonté de résoudre de manière efficace cette difficulté sans se soucier des questions de hiérarchie ou des convenances en vigueur. Le problème à résoudre peut aussi apparaître en réaction aux phénomènes de l'actualité.

#### L'expérience de Cap Berriat

Cap Berriat est une association loi 1901 implantée à Grenoble. Son objectif est de favoriser l'exercice d'une citoyenneté active des jeunes en partant de leurs propres pratiques et expérimentations. Elle mène des actions d'une part en direction des jeunes, d'autre part en direction des institutions publiques.

Un des moyens choisis pour la réalisation de cet objectif est l'accompagnement des jeunes porteurs de projet afin de les mettre en position d'acteurs de leur projet et de favoriser le développement de dynamiques collectives. L'association intervient également sur un volet « incitation à l'initiative », avec une amorce de dynamique de projet. Cap Berriat a enfin pour mission de cordonner l'action de l'ensemble des services jeunesse de l'agglomération en se concentrant davantage sur les actions concrètes qui sont proposées plutôt que sur les identités professionnelles et les niveaux de hiérarchie des différents interlocuteurs. L'association organise des réunions de travail thématiques, élabore une plaquette de communication, s'efforce de rendre lisible les dispositifs d'aide et de les harmoniser...

Synthèse





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

## Questions de fond

### Les formes d'engagement

L'association reste-t-elle la réponse adaptée à la question de l'engagement ?

Aujourd'hui, plusieurs municipalités veulent développer la démocratie participative des habitants et y associer les jeunes. Mais les jeunes qui ne sont pas préparés à cette culture de l'expression et de la participation ne comprennent pas les attentes qui leur sont adressées.

### Favoriser l'émergence d'un projet

Il est difficile de faire émerger des envies de projet chez les jeunes.

Se pose aussi la question des jeunes qui se situent hors de toute structure : comment aller à leur rencontre ? « L'aller vers » reste la logique des professionnels, excepté pour certains d'entre eux qui ont rompu avec ces pratiques.

Ce qui favorise l'engagement des jeunes dans un projet, dans la réalisation d'une action sur le territoire, c'est son vécu, son expérience personnelle, c'est le fait de rencontrer d'autres personnes avec qui il va pouvoir être sensibilisé à des problèmes existants. Les professionnels pensent qu'il y a un manque de relations humaines et de rencontres.

### La place des professionnels dans l'engagement des jeunes

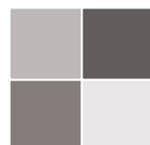
Les professionnels ont fait part de fortes préoccupations sur le manque de moyens mis à leur disposition. Cet accompagnement nécessite de pouvoir y consacrer du temps, plus particulièrement avec les jeunes qui ont des difficultés d'expression écrite et orale. L'engagement des professionnels, faute de moyens, peut dépasser le cadre de leur propre mission.

Pour un professionnel, comment se faire accepter, comment rendre sa présence naturelle sur le territoire des jeunes ? Quelle confiance peut-il accorder à ces jeunes ? Quelle confiance les jeunes accordent-ils au professionnel ?

Quelle formation des animateurs sur le sens de leur travail ? Sur le sens du projet ? Sont-ils suffisamment outillés ?

### Cadres administratifs et financiers

Le public accompagné par les animateurs n'est pas toujours le public visé par les financeurs, défini par des critères comme l'âge, le lieu de résidence, la catégorie socio-professionnelle, le coefficient familial. A ce sujet Cap Berriat a adopté une attitude de refus de la stigmatisation en ne communiquant jamais sur les données statistiques des jeunes qu'ils suivent.





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

## Expériences sur le territoire de Saint-Etienne Métropole

A la question de l'engagement des jeunes dans un projet, plusieurs réponses existent sur l'agglomération :

- les projets qui s'organisent au sein des structures grâce aux réseaux de professionnels
- le dispositif « Junior Associations », qui se poursuit pour les plus de 18 ans qui étaient déjà dans le dispositif avant leur majorité
- les Bureaux Information Jeunesse – Points Information Jeunesse, mais qui sont aussi dépendants vis-à-vis des municipalités
- des outils pour aller à la rencontre des jeunes : certains existent mais ils ne sont pas toujours connus (besoin d'une vision panoramique de ces outils) et ils seraient à développer, à l'image de ceux montés par Cap Berriat (« Canapé de l'actu », « Ring des sujets qui fâchent »)
- l'organisation de séjours autonomes : ils existaient par le passé et se sont amoindris voire ont disparu (avec une tendance à une logique financière et de contrôle par la structure du projet du jeune)
- les structures qui travaillent dans la mixité des publics : mixité garçons/filles, mixité enfants/adolescents (les adolescents, responsabilisés, travaillent avec les plus jeunes).

## Propositions

Les manques

- une offre en direction des majeurs qui n'entrent plus dans les missions des structures
- Une ou deux association(s) relais à qui transmettre les projets élaborés avec les jeunes pour que les professionnels puissent retourner à leur mission première
- Des ressources pour accompagner les professionnels sur l'émergence du projet
- Des moyens financiers, qui s'amenuisent voire disparaissent à certains endroits
- Des structures qui s'inscrivent dans le temps et génèrent des relations de confiance.

Les réponses nouvelles à mettre en place

- inscrire des missions « impulsion et accompagnement de la participation citoyenne des jeunes » dans le projet des structures : les professionnels se retrouvent parfois face à des jeunes qui les sollicitent pour être aidés et soutenus dans leurs démarches sans que cela corresponde officiellement aux missions attribuées aux animateurs (inadéquation par rapport à la tranche d'âge, zone de résidence des porteurs de projets, aux rôles de la structure)
- faire un annuaire des actions réalisées, donner une visibilité sur ce qui se fait, mettre en place un réseau
- créer une structure relais (telle que Cap Berriat), sur l'accompagnement des jeunes dans leur projet mais également sur le volet « initiative »
- faire un document synoptique des dispositifs de financement
- inciter les jeunes « les plus âgés » à partager leur expérience avec les plus jeunes, montrer ce qui se fait pour donner envie aux autres d'agir.

Synthèse





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

## 4. Atelier sur le rapport des jeunes à l'espace public

### Introduction

Cet atelier a rassemblé une grande diversité de participants : élus (Saint-Etienne, Saint-Chamond, Saint-Martin-la-Plaine) chefs de projet CUCS, professionnels de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), professionnels de la STAS, services jeunesse municipaux, éducateurs spécialisés des 4 services de prévention de la Loire.

### L'expérience de Vénissieux : équipements polyvalents et local jeune

La Ville de Vénissieux porte un projet fort d'éducation collective. La commune a choisi de développer la maîtrise, le contrôle collectif de l'espace public, à l'inverse d'autres communes, plus orientées sur la responsabilité privée. Vénissieux s'est fortement engagée dans la gestion de l'espace public.

Beaucoup de lieux d'animation ont été municipalisés (tels les 6 équipements polyvalents jeunes). Un local jeunes (18-25 ans) a également été mis en place. Les jeunes sont accueillis par des animateurs et doivent respecter un règlement défini au préalable. Les objectifs de cet équipement sont les suivants :

- mettre les jeunes en lien avec les structures qui peuvent les aider (mission locale, ...)
- leur permettre l'accès aux loisirs, au sport et à la lecture
- parler de l'insertion professionnelle (antenne BIJ), et de la santé (partenariat avec des associations spécialisées)
- leur permettre de s'intégrer dans la vie associative.

### Questions de fond

Qu'est-ce que l'espace public ?

Il n'y a pas de définition précise, si ce n'est celle en rapport à l'espace privé : l'espace public correspond aux lieux et espaces non privés.

L'enjeu est d'éviter la privatisation de l'espace public, qui peut prendre deux formes :

- soit un groupe de jeunes investit l'espace public et en exclut les autres usagers
- soit les jeunes sont d'emblée exclus de l'espace public (caméras...) parce qu'ils dérangent ou font peur.

Il est important de différencier les tranches d'âge des jeunes. Il faut considérer si les jeunes qui fréquentent l'espace public sont majeurs ou mineurs ; les enjeux et les conséquences ne sont pas les mêmes. La présence de jeunes mineurs en soirée renvoie à la question de la responsabilité parentale.

Dans beaucoup de quartiers, l'espace public est un espace social occupé par les jeunes et déserté par les autres générations. Ces lieux doivent être réappropriés par les autres générations.

L'usage de l'espace public pose la question des droits : le droit d'être dans l'espace public.

Enfin, cet usage renvoie à des grandes questions d'actualité.

Synthèse





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

Quels sont les objectifs relatifs à l'espace public dans le cadre d'une politique ?

Trois axes sont possibles :

- travailler à revitaliser le lien social et les échanges sur l'espace public, lutter contre le délitement de ce lien
- assurer la tranquillité publique
- utiliser la rue comme un lieu d'ancrage pour une éducation collective et un accompagnement social.

## **Expériences sur le territoire de Saint-Etienne Métropole**

Des outils, des structures :

- centres sociaux, maisons de quartier
- services jeunesse des mairies
- services de prévention spécialisée
- les médiateurs, notamment des bailleurs sociaux.

## **Propositions**

Il n'y a pas de réponse immédiate ou séquentielle. La solution miracle du local jeunes ne fonctionne pas automatiquement.

Deux axes principaux :

- clarifier et articuler les missions des structures impliquées
- garantir un espace public mixte qui mobilise la notion de responsabilité participative.

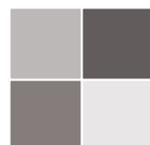
D'où l'importance :

- de faire un diagnostic partagé et un état des lieux propre à chaque territoire, à chaque contexte
- de connaître le réseau des acteurs de terrains et leurs missions précises
- de stimuler l'intelligence collective
- de créditer l'action de l'autre.

Les instances comme les Conseil Locaux de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD) et autres groupes locaux de prévention sont essentielles. Des réalisations autour du développement social local pourraient être développées, avec les conditions de stabilité et de pérennité des acteurs. De même, les actions passerelles entre l'animation et la prévention spécialisées pourraient être mises en place.

Toute projection est difficile. Plus un contexte local est tendu, plus la question de l'espace public revient d'une manière problématique. « La gouvernance doit précéder la réponse sectorielle » (sectorielle au sens qui concerne un secteur, une frange de la population).

Synthèse





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

## 5. Atelier sur les jeunes et les conduites à risque

### Introduction

Cet atelier a permis une bonne représentativité des acteurs locaux : élus, techniciens et représentants de l'inspection académique.

### L'expérience de l'association « Cité jeune » (Jura)

Mourad Benlarbi a témoigné de l'action de « Cité jeune », une association créée par des jeunes, pour des jeunes dont l'objectif est de responsabiliser ceux-ci en les impliquant au niveau santé et citoyenneté. Son action, qui se donne pour cible les conduites à risques (prévention routière, sexualité, toxicomanies, ...) se réalise à travers :

- la prévention par les pairs
- les actions de prévention au sein d'établissements scolaires
- la sollicitation et l'implication des jeunes à partir de structures d'animation locale.

L'un des outils essentiels en est le théâtre interactif selon le concept « Happy hipo show » ; cela consiste à mettre en scène différentes situations de la vie quotidienne, afin de provoquer un échange avec les spectateurs en fonction de leurs identifications, et d'élaborer des propositions de solutions. L'association a également d'autres cordes à son arc, telles : les équipes de prévention sur les lieux festifs, l'accompagnement de projets de jeunes dans le cadre du concours « Envie d'agir », la formation des bénévoles en matière de prévention des conduites à risques.

Bien ancrée désormais dans le paysage local et départemental jurassien, comptant 230 adhérents dont 38 bénévoles actifs (jeunes-relais, formés sur différentes thématiques de prévention), cette association a pour leitmotiv : « Vivre sans subir », qui résume son ambition de faire passer aux jeunes le message suivant : le risque de dépendance est un frein à l'élan.

Facteurs de réussite de l'expérience :

- l'approche par le théâtre permet aux jeunes de se saisir de leur situation et d'en être acteurs, sans les déphaser par rapport à leur culture (« Plutôt Jamel que Racine ») ;
- le fait de bousculer les images et les représentations des jeunes sur eux-mêmes et des jeunes entre eux
- la reconnaissance et la valorisation des jeunes par rapport à ce qui est positif
- la formation des jeunes « relais » sur les conduites à risques : la prévention par les pairs rend les jeunes plus réceptifs aux messages de prévention
- le travail en réseau (la prévention par les pairs n'est pas assimilable à une thérapie et ne peut répondre à tout : il s'agit aussi d'être en mesure d'orienter)
- avoir une conscience professionnelle, y croire, même s'il y a parfois des échecs.





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

Deux types de difficultés ont été rencontrés :

- faire en sorte que les établissements scolaires ouvrent leurs portes et que l'ensemble des acteurs éducatifs soient parties prenantes de la démarche
- construire des partenariats avec d'autres structures (un sentiment de rivalité au regard des financements publics peut exister).

Précisions apportées suite aux questions des participants à l'atelier.

La formation des militants de l'association s'effectue sur le tas en interne et avec le réseau partenarial constitué, en fonction des thèmes. Le concept est de provoquer l'échange comme déclencheur d'une prise de conscience des dépendances. Lors des premières ou deuxièmes séances, un « contrat » est passé avec le jeune. Il n'est pas question d'assistantat, mais de responsabilisation.

Dans le cadre d'une formation par les pairs, la garantie de la fiabilité de l'information passe par la mise en œuvre de techniques : partir du vécu des jeunes, les mettre en scène, susciter les réactions, s'assurer la présence d'experts, mettre en œuvre des procédures d'évaluation (ex : questionnaires avant et après l'action).

Le concept est transférable et peut être repris sur d'autres territoires, dans d'autres contextes. C'est le cas à l'UFR STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) et à l'Ecole d'infirmières de Besançon. Cela nécessite du temps, mais une rencontre reste possible, et la formation de bénévoles également.

## Questions de fond

Que met-on sous le terme « conduites à risques » ?

Si un certain nombre de phénomènes ont été évoqués (conduites addictives, conduites automobile à risques, pratique de jeux dangereux, etc), il ressort des échanges que tout est interconnecté et qu'il est très difficile d'isoler une conduite à risque d'une autre. La notion de prise de risques est transversale. Nous avons tous une représentation différente du risque : par exemple, pour un jeune, le risque réside davantage dans la peur du gendarme ou de la suppression de son permis de conduire, que dans les risques physiques auxquels il s'expose ou expose autrui.

Ceci étant, la prise de risques est un passage obligé, inhérent à l'adolescence (cf. les travaux de D. Lebreton). La prise de risques et les limites ne sont pas identiques pour tous. Certains prennent des risques pour atteindre leurs limites, voire aller au-delà. Le problème est alors que la prise de risques devienne un attribut identitaire.

Les pratiques individuelles en ce domaine peuvent parfois présenter un lien avec une pathologie, conséquence de problèmes dans le développement psychoaffectif de l'enfant ou du jeune. L'absence de limites, de repères, peut entraîner un phénomène de dépendance où le risque devient partie intégrante de la vie, des comportements. La dimension de la souffrance psychique ne doit pas être négligée.

Synthèse





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

## Comment repérer les jeunes concernés par les conduites à risque ?

Une frange de la population reste difficile à toucher, parce que très en marge de tout circuit, de toute structure, de tout zonage.

Les questions de visibilité et de nuisance agissent sur les représentations : certaines formes de conduites à risques peuvent se trouver minorées ou non prises en compte en tant que telles, parce qu'elles sont peu ou pas dérangeantes (exemple : addictions aux multimédia). Les conduites à risques affectent aussi largement le milieu rural. La problématique vaut pour tous les quartiers. Elle n'est pas l'apanage des seuls jeunes de banlieues ou des quartiers populaires. Enfin, les jeunes ne perçoivent pas toujours leurs comportements comme des conduites à risques, ce qui fait qu'ils ne sont pas en questionnement à ce sujet ni demandeurs d'actions préventives.

## Quel est le rôle, quels sont les devoirs de la communauté éducative ?

Trois éléments s'avèrent incontournables :

- rechercher la cohérence et la transversalité
- prendre appui sur les politiques publiques et leurs dispositifs (Politique de la Ville, Contrats Educatifs Locaux, ...)
- inscrire les actions dans la durée (importance de la pluriannualité, des conventions).

## **Expériences sur le territoire de Saint-Etienne Métropole**

Les témoignages des participants permettent d'établir que beaucoup d'actions de prévention existent sur notre territoire, qu'elles émanent d'institutions, d'associations spécialisées ou encore de structures d'accueil de loisirs, même si certaines de ces actions ne sont parfois pas identifiées en tant que telles. A titre indicatif, ont été cités : des actions sur la santé, des expositions interactives, la formation des Assistantes sociales de l'Education Nationale, le travail de développement des compétences psychosociales, le théâtre forum, les interventions de la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile)... La réflexion commune permet de dégager des pistes en matière de prévention des conduites à risques, en termes de préconisations et d'identification de freins.

## **Propositions : stratégies pour obtenir l'adhésion des jeunes**

- mettre l'accent sur les compétences
- en finir avec les discours moralisateurs : cela ne fonctionne pas
- prendre en compte les modes d'expression des jeunes (par exemple, après les émeutes de décembre 2006, des choses ont bougé positivement dans les banlieues : créations d'associations, mise en place de cahiers de doléances...)
- créer du lien, des espaces de médiation : permettre aux jeunes de ne pas rester seuls face à leurs problèmes, leur indiquer comment trouver des personnes ressources dans leur environnement (écoute individuelle, prise en charge, ...)
- à une échelle collective, les actions de prévention peuvent être mises en œuvre à l'occasion de camps, de séjours, y compris pour les jeunes les plus en rupture, avec une prise en charge par la prévention, les institutions et structures spécialisées





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

- pour les jeunes ne fréquentant pas de structure de type accueil de loisirs, aller les approcher là où ils se trouvent, c'est-à-dire sur l'espace public (exemple du projet « Théâtre de rue »)
- susciter un intérêt, rechercher les situations de « donnant-donnant » (exemple : faire passer le Brevet de Sécurité Routière suite à un investissement dans une action)
- valoriser au maximum (exemple : médiatiser une action - presse, télévision)
- responsabiliser
- ne pas aborder les problèmes frontalement, ne pas passer par la porte d'entrée « addictions », qui est stigmatisante, si l'on veut que l'échange devienne possible (exemple d'un atelier de réparation automobile qui permet d'aborder les questions de prévention routière).

## La recherche de cohérence : un enjeu pour la communauté éducative

La notion de **cohérence** (comme celle de réseau) constitue une donnée centrale dans les démarches de prévention des conduites à risques. Aussi était-il logique de chercher à identifier des facteurs favorisant la cohérence des actions.

Si les politiques publiques représentent des moyens, des leviers pour la prévention des conduites à risques, la volonté politique est primordiale. Il faut en poser politiquement le principe. D'où l'intérêt de dispositifs concertés, tels les PEL (projets éducatifs locaux) qui permettent de prendre la mesure de l'existant, de coordonner, de constituer des partenariats.

Les acteurs de terrain ont toute leur place en tant que forces de propositions (il reste possible de démarcher les pouvoirs publics sans attendre une commande) : quoiqu'il en soit, il faut des projets solides, du diagnostic à l'évaluation (montrer l'intérêt et l'impact des actions).

La formation apparaît elle aussi incontournable : formation des intervenants, des acteurs éducatifs, des pairs, mais aussi des politiques.

Enfin, faut-il scinder approches préventives et approches thérapeutiques, ou bien ne pas faire de clivage et raisonner en terme de parcours ?

Parallèlement, des facteurs de difficultés sont identifiés par les participants à l'atelier :

- les démarches de prévention sont peu ou mal financées
- la logique du zonage CUCS ne prend pas en compte l'occupation de l'espace public par les personnes toxicomanes notamment.

Pour finir, il apparaît souhaitable :

- d'éviter les actions ponctuelles ou événementielles, suite auxquelles il n'y a pas de continuité
- d'éviter les projets « parachutés » de type « clefs en mains »
- de ne pas systématiquement chercher à innover, mais plutôt à améliorer ou aménager l'existant, à lui redonner du souffle, à l'enrichir, par le partenariat notamment
- et enfin de ne pas être trop ambitieux, avancer avec modestie.





# Séminaire de travail

sur les jeunes des quartiers populaires

## Conclusion

Marie-Odile Sasso a repris les analyses, les préoccupations et les propositions essentielles des participants.

### Pérennité

Les actions, pour porter leurs fruits, doivent pouvoir tenir dans la durée. Il vaut mieux faire moins de choses, mais les maintenir dans le temps.

### Cohérence et transversalité

La cohérence et la transversalité sont au cœur de toute politique publique et incombent tout particulièrement à Saint-Etienne Métropole.

L'enjeu est d'assurer une cohérence entre les différentes actions sur le territoire ; c'est ce que l'on s'efforce de faire dans le cadre de la politique de la ville, on doit y être vigilant pour ce qui concerne les jeunes.

### Outils de médiation

Il est important de réfléchir aux outils de médiation qui permettent de rentrer en contact avec les jeunes, qui permettent de construire la confiance et qui permettent d'inciter à la participation : le théâtre, la culture, les outils de médiations utilisés sur l'espace public... Avant de s'attaquer au problème, il faut établir un contact, une confiance avec ces jeunes.

### Personnes ressources

Les personnes ressources doivent faire l'objet d'une attention particulière : il est important de former et « d'accompagner les accompagnants. »

### Partenariat

Le partenariat se construit à travers le travail en réseau, l'échange d'expériences, la communication sur les actions qui ont été menées : ce sont des pratiques de travail essentielles qui peuvent être organisées au niveau de Saint-Etienne Métropole.

Le partenariat passe aussi par la clarification des missions, avec le besoin au préalable d'un état des lieux partagé par tous les acteurs.

Il s'agit enfin de stimuler l'intelligence collective, pour s'intéresser aux problèmes de la jeunesse et ne pas considérer que la jeunesse est un problème.

